



Communiqué de presse du Comité Guillaume Tell du 21 octobre 2013

Réforme Armes : Une négociation non-stop pour clarifier l'interprétation des décrets et arrêtés

Depuis la parution des décrets et arrêtés d'application de la loi sur les armes il y a quelques semaines, tous les membres du Comité Guillaume Tell sont interpellés avec raison au quotidien pour obtenir une interprétation incontestable des textes qui régissent maintenant le quotidien des 2 millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu.

Il faut reconnaître que l'analyse de la nouvelle réglementation n'est pas simple, que certains médias spécialisés ont écrit et continuent d'écrire beaucoup de choses inexactes et que l'interprétation de certaines préfectures n'est pas conforme à la réalité des textes. Dans l'urgence, nous avons aussi commis des erreurs d'interprétation, sur la base d'avis contradictoires de l'administration.

Depuis le 6 septembre 2013, des dizaines d'échanges ont déjà eu lieu entre le Comité et les services du ministère de l'Intérieur pour traiter les demandes d'interprétation qui nous parviennent. Deux nouvelles réunions sont prévues dans les deux prochaines semaines avec la DLPAJ et le Cabinet du ministre afin d'aboutir à une interprétation claire.

Le stockage des armes et des munitions au domicile, les quotas de munitions pour certaines catégories d'armes, le transport des armes et des munitions à la chasse, l'utilisation en action de chasse, y compris lors du stockage temporaire sur les lieux de rendez-vous, sont à l'ordre du jour, tout comme l'utilisation de certaines armes ayant fait l'objet de contraintes particulières par le passé.

Depuis le début des négociations, le Comité Guillaume Tell plaide avec fermeté pour une approche pragmatique et libérale des textes afin de ne pas alourdir le quotidien des chasseurs, des tireurs sportifs, des amateurs de ball-trap, des collectionneurs et des armuriers.

Le Comité Guillaume Tell et tous ses membres diffuseront un nouveau document pédagogique au terme des arbitrages qui sont en cours et qui devront être terminés avant la fin du mois d'octobre.

Pour tout contact :

Thierry Coste - 06 80 87 77 05

Secrétaire général du Comité Guillaume Tell

E-mail : thierry.coste@acesyst.com

NB : Le Comité Guillaume Tell regroupe, depuis 13 ans, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) présidée par Bernard Baudin, la Fédération Française de Tir (FFTir) présidée par Philippe Crochard, la Fédération Française de Ball-trap (FFBT) présidée par Denis Julien, l'Association Nationale de Défense des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'Armes (ANTAC) présidée par Eric Bondoux, la Chambre Syndicale Nationale des Armuriers Professionnels (CSNAP) présidée par Yves Gollety et la Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Equipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAFAM) présidée par Dominique Billot.

Plus d'information sur : www.lecomiteguillaumetell.fr